

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 1^{er} FEVRIER 2021**

Date de la convocation : 26/01/2021 **Date d'affichage** : 26/01/2021
Nombre de conseillers : en exercice : 15 Présents : 14 + 1 Votants : 14 + 1

Le lundi 1^{er} février 2021 à 19 heures 30, le Conseil Municipal d'Entremont Le Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Madame Anne LENFANT

Étaient présents : Mesdames Lenfant Anne, Rey Suzy, Burlet Brigitte, Boistard Sylvie, Breyton Stéphanie, Curiallet Laura, Martinet Céline – Messieurs Besson Patrick, Besson Jean-Luc, Charquet Pierre, Chêne Claude, Guyotot Patrick, Le Thérizien Serge, Pelhâte Olivier

Absents excusés ayant donné procurations :
Monsieur Besson Hervé a donné procuration à Monsieur Besson Patrick

Rey Suzy est élue secrétaire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

I. GENERALITES :

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 11-01-2021

Le paragraphe sur l'ours du musée est à corriger : Il n'y a pas eu de ponçage pour l'Ours. Approuvé à l'unanimité

2. COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉLÉGATION CONSENTIE AU MAIRE PAR DÉLIBÉRATION DU 8 JUIN 2020

- Acquisition camion 26 000€ HT (2 ans – 45 000 km - fourgon benne avec cabine coffre)
- ACIPA cartouche encre pour l'école : 110.25€ HT
- VIAL matériel pour l'atelier technique : 298.34€

3. TRANSFERT DE POUVOIR DE POLICE À LA PRÉSIDENTE DE LA 4C

6 mois après l'élection du Président de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, des transferts automatiques des pouvoirs de police sont possibles des Maires vers le Président.

Un arrêté du maire doit être établi pour refuser ce transfert.

Compétences concernées :

- assainissement non collectif (SPANC)
- collecte des déchets (SPANC)
- aire accueil pour les gens du voyage
- circulation et stationnement dans le cadre de la compétence voirie
- sécurité des bâtiments publics

La commune transfère toutes les compétences concernées par ces dispositions, sauf celles concernant les bâtiments menaçant ruine.

L'ensemble des membres approuvent cette décision (non soumise à délibération).

4. AVENANT BAIL TDF LA GRENNERY ET LES GANDYS (D)

La commune est propriétaire des terrains supportant les antennes radiophoniques de la Grennery et des Gandys. Des baux lient la commune et TDF. TDF demande de modifier les baux en portant celui de la Grennery à 12 ans (domaine public) et celui des Gandys à 20 ans (domaine privé de la commune). TDF souhaite ainsi, sur tous ces ouvrages avoir une visibilité à plus long terme. Les tarifs de locations sont revus à la hausse. Les autres conditions des baux ne sont pas impactées. Le conseil municipal est amené à se prononcer sur cette proposition de nouveaux baux.

Vote pour 14 + 1

Information sur la fibre :

Installation 2 armoires sur la commune à Epernay pour desservir tous les hameaux et une partie de Saint Pierre d'Entremont Savoie ;

COVAGE est le prestataire pour la mise en place de la fibre sur tout le département, il sous -traite à Eiffage la partie Avant-Pays Savoyard. Les lignes principales seront enterrées, les secondaires suivront le réseau télécom.

Entremont sera raccordé depuis Chambéry (maintien des répartitions départementales).

Information sur la téléphonie :

Le Conseil Départemental a été informé qu'une zone blanche existe au Désert pour le réseau Orange. Des études devraient être diligentées pour tester la capacité du réseau.

II. TOURISME, AGRICULTURE, FORET

1. COMPTE RENDU RÉUNION TOURISME DE LA 4C

1) convention avec OTI (office de tourisme intercommunal)

Nouveaux élus (Bertrand Bard : Président)

Convention avec la 4C et Chartreuse tourisme sur 3 ans

Participation 4C : 320100€ + mise à disposition des biens immobiliers

Développement pour l'autofinancement : vente de produits, taxe de séjour...

2) stratégie marketing (maître d'ouvrage PNR)

Stratégies envisagées pour un développement touristique

- Optimiser la visibilité de la Chartreuse : un nom, une identité géographique, un guide de marque
- Présentation des publics cibles et des comportements et attentes => la clientèle régionale semble pertinente à démarcher
- Positionnement : la Chartreuse cultive ses mystères, destination qui apporte sérénité et plaisir, sensations et rencontres dans un environnement exceptionnel. Un esprit sain dans un corps sain >>> s'inspirer de ces mots clés

Coût de la mission autour d'une marque : 17000€. La mission est financée par le contrat Parc, les aides régions et département de la Savoie.

(Petit rappel organisationnel :

Chartreuse Tourisme : travaille avec les différents OT intercommunaux pour une communication plus large. Chartreuse tourisme s'occupe de la partie promotion, et le Parc de la partie développement.

Historique : Avant la. 4C, chaque ville avait son OT.

3) présentation des contrats et dispositifs de soutien pour lesquels la 4C souhaite candidater

- Présentation espace valléen (territoire en connexion entre la montagne et la vallée) pour la configuration d'une « destination Chartreuse » ... appel à candidature pour la phase 2021 -2027 (financement : Europe état, 2 régions PACA et AURA, 73 et 38)
- Soutien aux territoires de montagne dans leur transition touristique : Réduire la dépendance aux activités neige
- Prise en compte des évolutions climatiques et sociétales

➤ Et qui respecte les ressources territoriales humaines et naturelles
La Chartreuse est engagée depuis 2007
Les 2 départements sont des co-financeurs très importants
73 : appel à projet Savoie. Ex : « Sport Nature » (avec critères et montant)
38 : il y a un % des bénéficiaires des remontées mécaniques qui finance + s'occupe des circuits de randonnées + projet 2 roues

4) Contrat ambition tourisme (4c, mais porté à l'échelle de 4EPCi)

- itinéraire cyclable des 5 lacs sous maîtrise d'ouvrage Région
- « territoire d'excellence de pleine nature » (à faire avant le 15/02 pour une labellisation. Exigences activités de pleine nature, destination de pleine nature). Quand le territoire est labellisé on peut proposer des activités qui peuvent être soutenues jusqu'à 30%.
- développement et qualification de l'hébergement touristique
Fiche action (voir feuille jointe si nous souhaitons nous engager) pour intégrer projets ou idées ... on peut aller jusqu'à 75% de financements extérieurs. <> accrobranche, parcours course d'orientation, identifier des départs de randonnées et des parcours....

5) déroulement saison d'hiver

Organisation vacances de février (réunion semaine dernière)
Surcharge de certains sites > pistes de remédiation pour garder une qualité d'accueil :
Répartir les sites de luges en dehors des sites nordiques, Proposer des systèmes de navettes, étendre les créneaux d'accueil
EPIC : fermeture pour février en raison de la pandémie COVID 19.

Pour les prochaines commissions

- Relancer le projet de territoire démarré en 2016 pour redéfinir les axes prioritaires

Information générale : le ski nordique fonctionne à « plein régime » : rupture de stock des skis en location, mise en place des forfaits en ligne.

2. PROJET ACCRO-FILET AU COL DU GRANIER

Un projet d'installation d'un accro-filet au Col du Granier a été présenté. La recherche d'un autre lieu est en cours.

3. CR RÉUNION PRÉPARATOIRE DES VACANCES DU 28/01 AVEC L'OTI

Bertrand Bard président de l'OTI et Virginie Olliot directrice ont animé la réunion :

Il n'est pas possible d'empêcher les touristes de fréquenter la Chartreuse. Il faut prévoir des dispositions permettant de « déconcentrer » les sites emblématiques, par ex baliser des circuits de raquettes non connus, créer une zone de luge à la station du Granier sans aller sur les pistes de ski, créer des ateliers DVA dispositif de recherche de victimes d'avalanche.

4. COMITÉ CONSULTATIF DE LA RÉSERVE

Le conseil consultatif restreint de la réserve nationale des hauts de Chartreuse (RNNHC) s'est réuni le 29/01/21 à la DDT de Grenoble.

La conservatrice Suzanne Foret a présenté le bilan de la saison 2020 :

Les résultats des études sur la biodiversité, le suivi des gouffres, les problématiques du loup et de la surfréquentation touristique avec les dégradations et conflits d'usage qui en ont découlé.

Le conseil a voté la reconduction des autorisations pour les animations prévues en 2020 sur le territoire de la réserve, le trail du Grand Duc, la coupe Icare et la fête préhistorique d'Entremont le Vieux (accès de la grotte de la Balme à Colomb au public) qui n'ont pu se dérouler du fait de la situation sanitaire.

Le conseil a également voté la reconduction des autorisations pour 3 ans des deux camps spéléologiques : Spéléo Club de Savoie et Club des Furets jaunes de Seyssins. Ces camps ont un caractère scientifique et permettent le suivi de l'évolution du niveau glaciaire de deux glaciers souterrains présents sur le territoire de la réserve.

Le point sur la surfréquentation touristique est à mettre en perspective avec la visio qui a eu lieu entre la réserve, ses maires, les divers techniciens et l'équipe municipale de Chamrousse dont le maire Brigitte De Bernis a dû prendre en juillet 2020 un arrêté d'interdictions de bivouac, feu et baignade autour du lac Achard suite aux « insupportables dégradations » constatées.

La configuration et l'étendue de la RNNHC sont sans commune mesure avec le lac Achard qui a un périmètre plus restreint et délimité.

Le règlement de la réserve prévoit l'interdiction des feux mais autorise le bivouac.

L'interdire si l'on n'est pas en mesure de le faire appliquer peut s'avérer contre-productif.

Reculer les accès serait une possibilité mais est-ce réalisable ?

Reste que la conservatrice très inquiète pour la saison à venir demande l'appui des maires.

III. PERSONNEL COMMUNAL, AFFAIRES SOCIALES, MUSEE

1. COMPTE RENDU RÉUNION PETITE ENFANCE DE LA 4C

La 4C porte la compétence petite enfance.

Au cours du dernier mandat, le programme « accueillir les enfants de 0 à 6 ans en situation de handicap et aux soins spécifiques » a été mis en place sur le territoire. Une professionnelle intervient auprès des familles pour les accompagner dans leurs démarches et intervient aussi auprès des structures d'accueil petite enfance pour aider les professionnels dans cet accueil spécifique.

Par ailleurs, les communes du haut du massif et l'AADEC, en collaboration avec la 4C partagent une réflexion sur les modes de garde : le nombre d'assistants maternels diminuant, le manque de structure d'accueil se fait sentir. Un recensement des besoins est en cours.

2. COMPTE RENDU RÉUNION JEUNESSE DE LA 4C

- Coordination jeunesse

La commission enfance et la commission jeunesse bénéficient d'un coordonnateur depuis septembre 2020 : Mathieu Ancelet.

Avant, la répartition de ce travail se faisait sur les 3 ou 4 structures d'accueil des enfants et des jeunes. Les centres d'accueil ont encore des missions de coordination en lien avec Mathieu Ancelet, chargé d'unifier, simplifier et améliorer l'efficacité de la gestion des 3 centres d'accueil.

Mission : avoir une unité 4C sur l'accueil et la gestion de la jeunesse

- Dispositif de financement des Bafa et bafd (finance 12 stages par ans = 12 stagiaires bénéficient des aides, en contrepartie ils doivent travailler sur le territoire.

Malgré l'arrêt de financement de cette action par la CAF, la commission jeunesse a souhaité que cette aide financière soit pérennisée.

Volonté de développer des formations internes à moyen terme (pour l'instant ce sont d'autres associations externes au territoire qui sont sollicitées, la 4C apporte une aide financière)

- Implantation de l'alsh accueil de loisirs sans hébergement

Une des volontés de la commission jeunesse est de « construire un centre d'accueil », car pour l'instant, il n'y a pas vraiment de structures, même si des solutions temporaires existent.

Les Echelles et Saint Laurent Du Pont ont fait des propositions.

3. TITULARISATIONS DES AGENTS DU SERVICE TECHNIQUE

La démarche de titularisation pour les 2 agents est en cours.

4. MUSÉE : ESQUISSE

Une présentation des dernières esquisses est projetée à l'ensemble des élus.

IV. TRAVAUX

1. AVANCEMENT TRAVAUX DE L'ÉCOLE

La VMC sera posée pendant les vacances février 2021.

Pour les huisseries : le nouvel appel d'offres est terminé. Le choix des entreprises sera fait le vendredi 5 février 2021.

2. AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ – ROUTES DES COMBES : AVANCEMENT DU DOSSIER

L'appel d'offre a été mis en ligne le lundi 25/01/21.

Les réponses sont attendues pour le 1^{er} mars 2021. L'analyse des offres est prévue le vendredi 12 mars 2021, en présence de Monsieur Combaz maître d'oeuvre.

Les travaux débiteront probablement en avril pour une durée 4 mois + 1 mois de préparation.

3. BÂTIMENT D'INFORMATION LA PLAGNE – AVANCEMENT DU DOSSIER

Suite à la réunion avec l'architecte le 20 octobre 2021 : afin de réduire les coûts le WC sera fermé l'hiver d'où suppression du lot électricité et modification de l'isolation.

Coût estimatif des travaux : 60 825€ + 2 400€ pour le branchement eau soit 63 200€ HT

Le projet est subventionné à hauteur de 48 000€.

Coût de la maîtrise d'œuvre : 10 000€ HT

Coût prévisionnel du panneau d'information : 10 000€ (en attente de subvention).

Le planning sera ajusté en fonction des échanges avec les entreprises.

4. AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE

La pluie s'infiltré toujours à l'intérieur de l'église malgré le changement de bâche. Les élus ont dû enlever tous les chemins de croix par précaution. Le plancher s'abîme.

Un diagnostic a été fait pour l'électricité : le changement du tableau électrique est à faire en priorité.

5. ASSAINISSEMENT LES BRANCAZ

2 maîtres d'œuvre ont été sollicités pour fournir un devis de réalisation du projet de raccordement à l'assainissement collectif des Brancaz et de la Station du Granier et de suppression de la station d'épuration du Granier.

Le bureau d'études « Profil études » a été retenu pour un montant d'honoraires de 14 400€ HT 17 280€ TTC (6% des travaux).

Vote pour 14 + 1

6. OUVERTURE ANTICIPÉE DE CRÉDIT : BUDGET COMMUNAL :

Point rajouté à l'ordre du jour à l'unanimité

Les chaînes du chasse-neige sont en très mauvais état et ne permettent plus d'assurer la sécurité des employés. Il convient d'autoriser une ouverture anticipée de crédit à hauteur de 1 000€ pour acheter 2 paires de chaînes.

Vote pour 14 + 1

V. URBANISME, FONCIER, ENVIRONNEMENT

1. VENTE TERRAIN LES PINS :

L'intégralité des éléments n'étant pas disponibles, ce point est reporté au prochain conseil municipal.

2. COMPTE RENDU COMMISSION DÉCHETS DE LA 4C

* Départ de Mélanie CHARRON qui assurera partiellement l'intérim recrutement d'un chargé de mission Prévention Communication

* Projet de création d'une ressourcerie à St Laurent du Pont structure qui gère la récupération, valorisation et revente de biens En lien avec la déchetterie (invendus et/ou réemploi)

* Propositions d'affiches pour une campagne ponctuelle et ciblée de sensibilisation aux bonnes pratiques sur les thèmes des erreurs de tri et de la déchetterie Mise en place sur les colonnes de tri et les bacs d'ordures ménagères.

* Mise en place au 1er avril 2021 des nouvelles conditions de réception des produits amiantés à la déchetterie d'Entre Deux Guiers refus pour les pros (non certifiés), maintien aux particuliers sous conditions de venir chercher des contenants sur site et prise de RdV pour le dépôt, samedi après-midi

* déneigement des bacs de regroupement OM : cf article sur l'implication des utilisateurs

* La 4C va faire l'acquisition de 2 broyeurs à végétaux professionnels qui seront mis à disposition des communes lors de l'entretien des espaces verts. (Modalités définies prochainement).

* bilan 2020

baisse globale des déchets liée à la crise sanitaire par rapport à 2019

-4% OM (150t) / +9% emballages (20t) / -8% papiers (20t) / +20% verre (120t) / -12% déchetteries

3. COMPTE RENDU RÉUNION AVEC LE SPANC. Service Public d'Assainissement Non Collectif

* Présentation du cadre réglementaire

Le SPANC réalise - le contrôle périodique des installations

- le contrôle de bon fonctionnement dans le cadre d'une vente 120€
- le contrôle de conception et de réalisation 150€
- les demandes de subvention, l'aide à la réhabilitation 240€
- le regroupement pour les vidanges pour réduire les coûts

il a également une mission d'accompagnement auprès des usagers et des élus

* état des lieux

Le SPANC c'est environ 2700 installations contrôlées sur les 17 communes

Les installations sont notées de 0 à 5 : 0 pas d'ANC à 5 installation conforme avec des périodicités de contrôles associées différentes (de 1 à 10 ans)

Seules 874 installations sont conformes : note 4 (élément à corriger mais sans risque) ou 5 sur le territoire soit 1/3

Le coût d'un ANC neuf pour 5 équivalent habitants varie de 7000 à 14000€ selon la solution technique.

Les élus peuvent modifier les tarifs et les périodicités des différents contrôles.

En cas d'absence de travaux dans les délais impartis, il existe une amende de 100€ définie par le code de l'environnement (qui ne peut dépasser le montant de la redevance)

Néanmoins, en cas d'impact sur la salubrité publique, l'amende peut-être plus élevée (par le biais du pouvoir de police du maire). Poursuites pénales et sanctions prévues au code de l'environnement.

* La commission SPANC réalisera des visites d'installations existantes, neuves ou en cours de réalisation.

VI. QUESTIONS DIVERSES

1. CHANGEMENT DE WHATSAPP À SIGNAL

Les conditions générales de vente de facebook changent et indique que les données personnelles de WhatsApp peuvent être utilisées.

Les membres du conseil acceptent de remplacer leur groupe whats app par un groupe Signal (idem WhatsApp – visio tél sms)

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : LE LUNDI 1^{ER} MARS 2021 À 19H30

Levée de la séance à 22h25

Fait à Entremont le Vieux,
Le 16 février 2021

Le Maire,
Anne LENFANT

